

Entre soi ou avec les autres : Séjours familiaux, sans les parents ou colos

Les 5-19 ans et les vacances (3)

La dernière enquête sur les vacances ?

Ce dernier numéro du Bulletin de l'OVLEJ présente la troisième étape de notre analyse des données de l'enquête vacances réalisée par l'INSEE et la Direction du Tourisme en 2004. La richesse de ces données, leur intérêt pour un secteur qui manque d'études sur le sujet, nécessitait d'y consacrer trois de nos bulletins. D'autant plus que ce type d'enquête, réalisée depuis plusieurs décennies tous les 5 ans, a regrettamment disparu du programme statistique de notre pays. Rien n'est aujourd'hui prévu pour mesurer le taux de départ des enfants et des jeunes, voire celui des adultes, identifier les causes du non départ, et connaître les pratiques de ceux qui partent. Les organisations membres de l'OVLEJ ont interpellé à ce sujet le Conseil National de l'Information Statistique ainsi que les Ministres concernés, Mme Bachelot-Narquin et M. Chatel. Souhaitons qu'ils aient entendu cette inquiétude. Sinon que penser de pouvoirs publics qui se désintéresseraient à ce point des vacances des enfants et des jeunes ? Ces enquêtes se justifient d'autant plus que les résultats de l'étude publiée par l'UNICEF sur le bien-être des enfants classe la France dans le dernier tiers des pays développés (Innocenti Research Center, 2007).

Jacques Chauvin

Président de l'OVLEJ

Le bulletin n° 17 analysait les facteurs déterminant l'accès au départ et aux différents modes de vacances : en famille, sans les parents dans un cadre collectif ou non collectif. Les aides au départ se sont avérées avoir un impact majeur sur l'accès aux vacances des enfants et des jeunes, et notamment sur leur fréquentation des séjours collectifs. Cette question méritait donc une étude plus approfondie, présentée dans le bulletin n°18. Restait à décrire les différents modes de vacances identifiés. Séjours familiaux, colos ou vacances non collectives sans les parents, quels sont les destinations, les modes d'organisation et d'hébergement, les activités ou les motivations qui les caractérisent ? Dans quelle mesure ces modes de vacances varient-ils selon l'âge des enfants ou leur milieu social ?

Source

Les données présentées sont issues de l'enquête « vacances » réalisée en Octobre 2004 par l'INSEE avec la Direction du Tourisme dans le cadre des enquêtes permanentes des conditions de vie des ménages (EPCV). Menées trois fois par an, celles-ci comportaient une partie fixe (dite « indicateurs sociaux ») et une partie variable, portant sur un thème spécifique. Tous les 5 ans, la partie variable de l'EPCV était consacrée aux vacances. Or les EPCV ont été remplacées par le dispositif Statistique sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) dont le contenu défini par l'arrêté du 28 juin 2007 (JO n° 163 du 17/07/2007 pp11992 texte n° 17) ignore le départ en vacances.

En octobre 2004, 5 901 ménages en France métropolitaine ont répondu sur l'ensemble de leurs déplacements entre le 1^{er} Octobre 2003 et le 30 septembre 2004. Tous les membres du ménage ont été interrogés y compris les enfants, soient 2 879 enfants et jeunes de 5 à 19 ans. Un calcul de pondération permet de rapporter les résultats obtenus à la population de référence, soit pour les 5-19 ans, 11 067 307 enfants et jeunes.

Quand on part en vacances (74,5 % des 5-19 ans en 2004), c'est le plus souvent avec ses parents (ou un de ses deux parents) et le cas échéant, son ou ses frères et sœurs (pour 80 % des partants et 59.5 % des 5-19 ans). Quels que soient les milieux sociaux, ces vacances en famille s'avèrent relativement similaires, dans leur contenu et leur mode d'organisation (cf. Bulletin n°17). Majoritaires, elles se présentent comme le modèle social dominant. Mais elles ne constituent pas pour autant le seul type de vacances des enfants et des jeunes. Plus d'un tiers des 5-19 ans (35 %) sont partis au moins une fois sans leurs parents, soit près la moitié de ceux qui ont bénéficié de vacances (47 %). Parmi ces derniers, un quart a fréquenté un séjour collectif (24 %).

En quoi ces différents modes de séjours se distinguent-ils, ou se ressemblent-ils comme autant de déclinaison d'un même modèle, celui des vacances ?

Définitions

Vacances : selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, on appelle vacances depuis 1995, l'ensemble des déplacements d'agrément d'au moins 4 nuits consécutives hors du domicile. Sont exclus les déplacements professionnels, voyages d'étude, les séjours pour raisons de santé dans des établissements spécialisés. Ne sont donc pas considérés comme des vacances les déplacements d'agrément de moins de 4 nuits ou les week-ends. Toutefois, l'enquête 2004 interrogeait les ménages et leurs membres non seulement sur leurs vacances mais également sur ces courts séjours et les week-ends réguliers.

Séjour : il s'agit de séjour effectué sur un même lieu par une même personne, un déplacement peut comporter plusieurs séjours.

A partir des données disponibles, l'OVLEJ a cherché à identifier des types de vacances.

Vacances en famille : est considéré comme partant en vacances familiales, un enfant ou un jeune ayant effectué au moins un séjour, avec au moins un de ses parents. La distinction entre des séjours avec un seul ou les deux parents, l'ensemble ou une partie de la fratrie n'est pas prise en compte ici.

Départ sans les parents : est considéré comme partant sans ses parents, un enfant ou un jeune ayant effectué au moins un séjour sans aucun des deux parents, avec ou sans ses frères ou sœurs.

Séjours collectifs : l'enquête ne comportait pas de question spécifique sur la fréquentation de séjours collectifs ou centres de vacances. Nous avons construit cette variable en croisant, pour des enfants et des jeunes partant sans leurs parents, les modes d'hébergement (club ou village de vacances de type associatif, auberge de jeunesse, tente ou autre) et

Comment part-on?

L'analyse porte ici sur les modalités d'organisation (intermédiaire, hébergement et transport) qui caractérisent le plus fortement les types de séjours, en famille, sans les parents dans un cadre collectif ou non collectif¹.

Sans intermédiaire

Vacances en famille ou sans les parents, en dehors des colonies, sont organisées par les ménages eux-mêmes, pour 90 % et 92 % de ces séjours².

Ceux-ci utilisent les services d'une agence de voyage, d'un club de vacances ou d'une compagnie de transport pour 4 % de leurs séjours (en moyenne hors colos, 5 % des séjours familiaux et 2 % des vacances non collectives sans les parents), soit pour 47 % de leurs séjours organisés. Ce sont le plus souvent des vacances en famille à l'étranger (pour 21 % de celles-ci), à l'hôtel ou en club. Quand on reste en France, on réserve ainsi une location ou un gîte (36 % de ces séjours), un hôtel (21 %), un village de vacances à caractère commercial (21 %) ou de type associatif (11 %).

¹ Parmi les caractéristiques disponibles pour décrire et comparer les trois types de vacances, la relation entre ces derniers et l'hébergement, le transport et la nature de l'intermédiaire est la plus forte observée (V de Cramer =.504 pour le transport, V de Cramer =.611 pour la nature de l'intermédiaire, V de Cramer =.511 pour le mode d'hébergement, on considère généralement qu'un V de Cramer=.200 montre une relation d'intensité moyenne).

² 86 % pour l'ensemble des séjours des 5-19 ans, 87 % pour ceux de l'ensemble des Français. La nature de l'intermédiaire utilisé pour l'organisation distinguant faiblement ces deux types de vacances (V de Cramer=.150).

Les Comités d'entreprise interviennent dans l'organisation de seulement 2 % des séjours en famille ou sans les parents (hors colos) soit 20 % de ceux qui ont recours à un intermédiaire. Il s'agit principalement de vacances en France (76 %). Celles-ci se répartissent entre les locations, gîtes ou chambres d'hôtes (35 %), les villages de vacances gérés par une association ou un comité d'entreprise (31 %), les campings (20 %) et l'hôtel (9 %).

Les agences immobilières, centrales de réservation de gîtes, office ou comités départementaux du tourisme sont sollicités pour 1.3 % des vacances familiales ou sans les parents (toujours en dehors des colos), essentiellement pour des séjours en France (92 %), en location (77 %) ou éventuellement en club de vacances de type commercial (10 %).

Ou en colo dans un cadre associatif

A l'opposé, les séjours collectifs sont par définition organisés et principalement par des associations (tableau 1). L'organisateur ne semble toutefois pas toujours bien identifié, comme en témoignent les 11 % de séjours pour lesquels les personnes enquêtées n'ont pas formulé de réponse précise (catégories « autres » et « aucun intermédiaire »)³. Celles-ci ayant toutefois qualifié l'hébergement de ces séjours de « village de vacances associatif » ou d'« auberge de jeunesse », on peut donc penser qu'ils étaient organisés par une association, voire par une mairie. La répartition entre les différents types d'organisateur apparaît alors comparable aux chiffres enregistrés en 2000 par le Ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie Associative⁴.

Dans l'attente de données plus récentes et plus précises publiées par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, on peut retenir qu'en 2004, **près des trois quarts des séjours collectifs étaient organisés par le secteur associatif, 15 % par les comités d'entreprise et 10 à 15 % par les municipalités**. Le secteur commercial ne semblait représenter qu'une très faible part de cette activité.

Tableau 1 : **Type d'organisateur des séjours collectifs**

Organisateur	Association	Comité d'entreprise	Mairie	Agence/S ^{té} commerciale	Aucun	Autres	Personnes physiques
OVLEJ-EPCV 2004	68,70%	15,40%	10,40%	1,20%	4,30%	6.4 %	
MJSVA 2000	73,3%	9,2%	14,0%	2,5%			1,0%

Lecture : en 2004, 68.70 % des enfants partis en séjour collectif ont fréquenté une colo organisée par une association selon les résultats de l'enquête INSEE. En 2000, les comités d'entreprise ont déclaré aux services de Jeunesse et sports, 9,2 % de la fréquentation totale des séjours.

Près de la moitié des séjours collectifs (45 %) sont accueillis dans des locaux destinés spécifiquement à cet usage, les autres séjours se répartissent entre un hébergement sous tente (18 %) et des auberges de jeunesse (13 %).

³ Cette difficulté à identifier l'organisateur du séjour confirme les résultats d'une enquête précédente : OVLEJ, *Centres de vacances, colonies de vacances..., perception et attentes des parents*, Bulletin n° 10-15, Avril 2005.

⁴ Les chiffres publiés sur la fréquentation des années 2000 à 2004 ne comportent pas de données sur le type d'organisateur. Il serait hasardeux de comparer les chiffres du Ministère et les résultats issus de l'enquête INSEE pour en tirer des conclusions en terme d'évolution de la part des différents types d'organisateur. Les modes de collecte de données diffèrent (échantillon représentatif pour l'EPCV et recensement exhaustif à partir des déclarations des organisateurs pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports) et l'enquête INSEE a recueilli une proportion non négligeable de réponses imprécises.

Hébergé gratuitement

Le plus souvent organisées sans intermédiaire, plus de la moitié des vacances des 5-19 ans bénéficient d'un hébergement gratuit (53 % tous types de séjours confondus, 56 % hors séjours collectifs). Cette pratique n'est pas spécifique aux vacances des enfants et des jeunes⁵.

Mais ceux-ci sont toutefois plus fréquemment accueillis dans la famille ou chez des amis (48 %⁶ et seulement 42 % pour toutes les générations) que dans la résidence secondaire du ménage (5 % contre 9 %), les parents d'enfants de cet âge en possèdent sans doute moins souvent que la moyenne de la population. Tous les milieux sociaux ont recours à ces modes d'hébergement de manière comparable⁷.

Toutefois, les plus aisés (au dessus de 37 000 € de revenus annuels par ménage) disposent plus fréquemment d'une résidence secondaire⁸, que ce soit celle du ménage ou celle de leurs réseaux familiaux ou amicaux. Les enfants de ménages à revenu moyen et faible sont, quant à eux, plus souvent hébergés dans la résidence principale des parents ou amis.

Le recours à l'hébergement gratuit contribue sans doute à favoriser l'accès aux vacances des moins aisés, il leur permet de partir plus longtemps en vacances familiales (+6.5 jours en dessous de 18 000 €), mais pas plus souvent. En revanche, il augmente le nombre moyen de séjours pour les autres mais surtout pour les plus favorisés (de 46 000 à 68 000 € de revenus annuels)⁹ qui partent ainsi une fois de plus dans l'année.

Si l'hébergement gratuit permet sans doute de réduire les inégalités sociales en matière d'accès au départ, il les renforce concernant le nombre de séjours dont bénéficient les enfants et les jeunes.

Hébergé ou en location pour les vacances familiales

L'hébergement gratuit concerne la moitié des séjours en famille : un tiers se déroule chez des parents ou amis, 12 % dans la résidence secondaire de ces derniers et 6 % dans celle du ménage. **Les locations ou gîtes se situent en seconde place (23 % des séjours familiaux),** loin devant les campings (12 %) et les hôtels ou pensions (8 %). Les villages de vacances accueillent 5 % de ces séjours, répartis entre les structures à caractère commercial (2%) et celles gérées par des associations (3 %).

L'hébergement des séjours familiaux varie mais faiblement, avec le niveau de vie des ménages¹⁰. Les moins aisés (1^{er} quartile cf. graphique 1) sont plus fréquemment accueillis chez des parents ou amis ou utilisent le camping. Ils ont en revanche moins recours aux locations (16 %), aux hôtels (4 %) ou aux villages de vacances (2.5 % contre 7 %).

⁵ On observe une proportion comparable pour l'ensemble de la population (51 %), cf. Th. Le Jeannic, J. Ribera, Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de Français ne partent pas, *INSEE Première*, n°1093, Juillet 2006.

⁶ 36 % de leurs séjours dans la résidence principale de ceux-ci et 12 % dans leur résidence secondaire

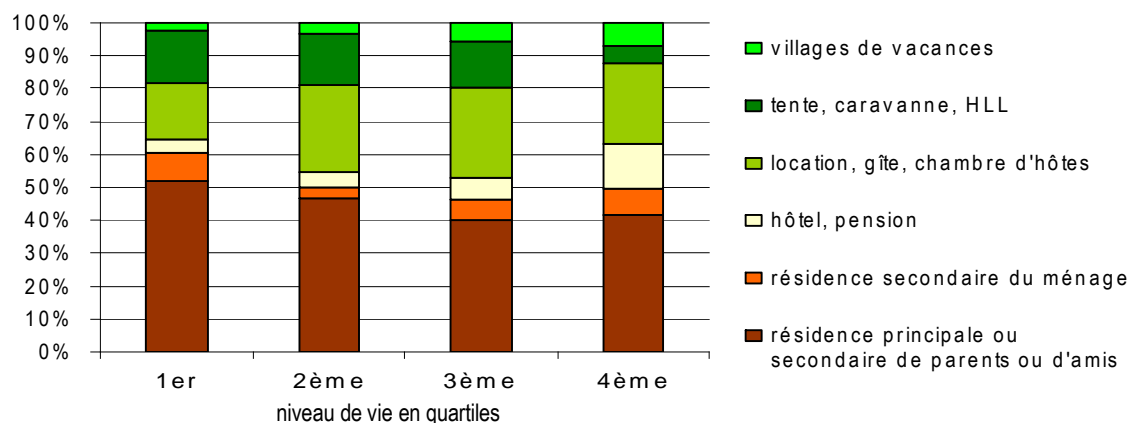
⁷ Les tests statistiques montrent une relation très faible entre l'utilisation de l'hébergement gratuit et les caractéristiques socioéconomiques des ménages (revenu, niveau de vie, PCS V de cramer <.100)

⁸ La répartition des différents modes d'hébergement gratuit (résidence principale de parents ou d'amis, résidence secondaire de ces derniers, ou résidence secondaire du ménage) varie mais de manière modérée avec le revenu du ménage (V=.181), le recours à la résidence secondaire des relations concerne 15 à 20 % des séjours des enfants au-dessus de 46 000 € (13 % en moyenne), l'utilisation de celle du ménage 6 à 8 % à au dessus de 37 000 € (5 % en moyenne).

⁹ Parmi les partants, les enfants ayant utilisé au moins une fois un hébergement gratuit ne partent pas plus souvent que les autres dans les tranches de revenus inférieures à 15 000 € (1.7 à 2 séjours/an contre 2.3 pour l'ensemble des 5-19 ans). Au-dessus de 15 000 € annuels, le nombre moyen de séjours annuels augmente de manière significative pour ceux qui ont pu être accueilli gratuitement (+0.33 à +0.69). Ce sont les enfants situés dans la tranche 46 à 68 000 € qui connaissent la forte augmentation (de 2.6 à 3.6 séjours/an), au-dessus la différence n'est pas significative.

¹⁰ Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. La population est divisée par l'INSEE en 4 tranches de niveau de vie, les individus situés dans le 1^{er} quartile appartiennent au quart le moins aisé. Le lien observé entre le niveau de vie et le mode d'hébergement de ces séjours est de plus forte intensité que pour les autres caractéristiques des ménages (niveau d'étude du père V de cramer=.145, PCS V=.132) mais il reste relativement faible (.161).

Graphique 1 : Hébergement des vacances familiales des 5-19 ans selon le niveau de vie

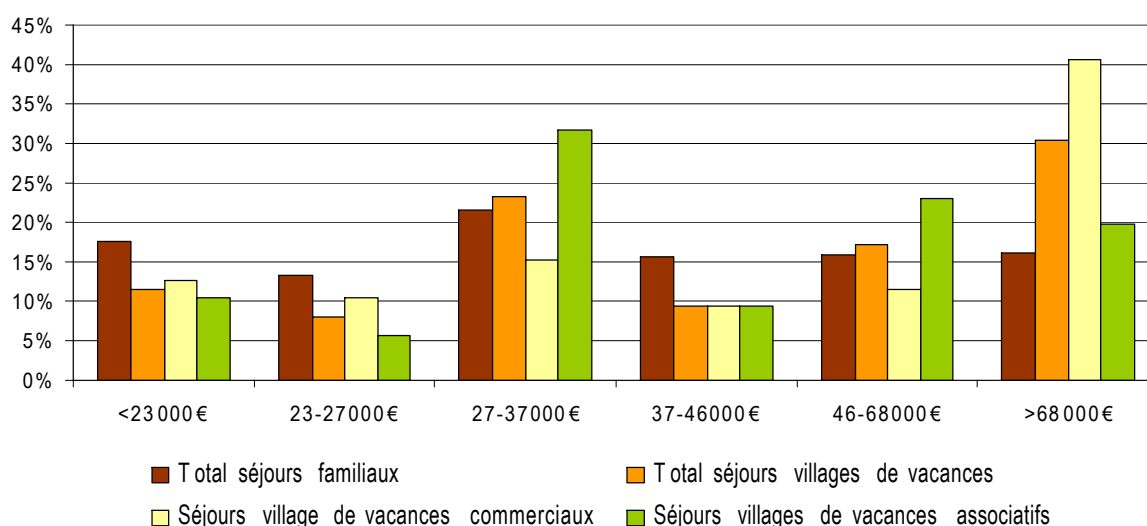


Lecture : 50 % des séjours familiaux des 5-19 ans situés dans le quart le moins aisé de la population (1^{er} quartile) sont accueillis dans la résidence principale de parents ou d'amis.

Villages de vacances associatifs ou à caractère commercial

Si les villages de vacances s'avèrent plutôt fréquentés par une population plus aisée que la moyenne des vacanciers, les clients des structures associatives se distinguent toutefois de celles à caractère commercial¹¹. Les premiers sont plus souvent d'origine rurale (pour 29 % des séjours des premiers et 14 % des seconds), diplômés de l'enseignement technique et disposent plus fréquemment d'un revenu moyen (32 % entre 27 et 37 000 € annuels, graphique 2). La clientèle des clubs de vacances du secteur commercial est plus fréquemment parisienne (32 % contre 25 %) ou habite une ville de taille moyenne (25 % contre 10 %), elle est plus souvent diplômée du supérieur (64 % pour les pères et 58 % pour les mères), avec un revenu élevé (41 % au-dessus de 68 000 €).

Graphique 2 : Répartition des 5-19 ans en séjour familial dans un village de vacances selon le revenu annuel des ménages



Lecture : en 2004, les 5-19 ans bénéficiant d'un revenu annuel de 27 à 37 000 € annuels représentent 22 % des enfants partis en séjour familial, la même tranche de revenu représente 23.3 % de la clientèle des séjours familiaux en village de vacances et 32 % de celle en séjours familial en village de vacances associatif. Cette catégorie est sur représentée dans ces structures.

¹¹ La relation entre le type de village de vacances et le lieu d'habitation, le niveau de diplôme et le revenu est relativement importante ($V = .259, .299$ et $.232$).

Bénéficiaire d'une aide discrimine peu les deux types de publics, seuls 9 % des enfants en séjour familial dans un village associatif reçoivent une aide d'une CAF et 36 % d'un comité d'entreprise (6 % et 33 % quelque soit le type de village et 3 % et 22 % quelque soit le type de séjour familial)¹². **Les aides au départ ne semblent donc pas privilégier de manière significative l'offre du tourisme social familial. Celle-ci accueille des vacanciers à revenu moyen et supérieur¹³, en revanche elle reste peu accessible aux familles à revenus modestes.**

Sans les parents, mais dans la famille ou chez des amis

Quand ils partent sans leurs parents, en dehors des colonies de vacances, les enfants et les jeunes sont principalement accueillis dans la famille élargie ou chez des amis (70 % de ces séjours), notamment quand ils sont âgés de moins de 10 ans (84 % pour les 5-7 ans et 82 % pour les 8-10 ans, 74 à 73 % pour les 11-13 ans et les 14-16 ans). A partir de 11 ans, on les emmène un peu plus fréquemment à l'hôtel (5 % de ces séjours) ou en camping (8 à 11 %), la part des locations ou gîtes (6 à 7 %) restant constante jusque 16 ans. Ce mode de vacances dépend en effet de l'âge de l'enfant, les caractéristiques socioéconomiques de la famille n'interviennent ici que faiblement¹⁴.

Les premiers départs en autonomie

A partir de 16 ans, les vacances dans la famille ou chez les amis deviennent moins prépondérantes (70 % des séjours sans les parents). Mais c'est à 17 ans que les pratiques se modifient plus radicalement : Les jeunes partent alors de plus en plus sans leurs parents¹⁵ et de moins en moins dans la famille ou chez des amis de la famille (pour 57 % seulement de ces séjours et 55 % à 18-19 ans). Le recours aux résidences principales ou secondaires de parents ou d'amis dépend alors des ressources du milieu familial¹⁶.

L'hébergement gratuit est en effet plus fréquent aux deux extrémités de l'échelle des revenus (67 % en dessous de 9 000 € annuels et 68 % au-dessus de 68 000 €) mais celui-ci n'est alors pas de même nature. Les jeunes vivant dans des ménages à faible revenu utilisent plus fréquemment les résidences principales de leurs familles ou amis (55 à 48 % des séjours sans les parents en dessous de 23 000 € annuels, 43 % entre 46 000 et 68 000 € et 32 % au dessus) alors que les jeunes des ménages les plus aisés disposent plus souvent, à travers leur réseau familial ou amical, d'une résidence secondaire (28 et 32 % pour les tranches supérieures contre 10 et 11 % pour les tranches les plus basses).

L'utilisation des résidences principales ou secondaires des relations familiales ou amicales accentue là encore les inégalités : les enfants de cadres entre 17 et 19 ans sont hébergés pour 72 % de leurs séjours autonomes et seulement 42 % des enfants d'ouvriers. Ces derniers s'orientent alors vers le camping (32 % de leurs séjours contre 22 % en moyenne) comme les jeunes de familles à revenus moyens¹⁷. Quelque soit leur milieu, les jeunes partent peu en location (13 % des séjours autonomes des 17-19 ans) et encore moins fréquemment à l'hôtel (6 %). Les locations sont toutefois plus fréquemment utilisées quand ils bénéficient d'une aide au départ (24 %)¹⁸.

¹² La relation avec les aides de la CAF est faible (V = .123) et très faible pour les Comités d'entreprise (.067).

¹³ 27 à 37 000 € constitue le revenu médian pour les enfants partant en vacances, pour l'ensemble de la population (partants et non partants), il se situe dans la tranche inférieure (23 à 27 000 €).

¹⁴ On observe en effet une relation moyenne entre l'âge et l'hébergement gratuit (V=.241), pour le revenu et la PCS, le lien est de très faible intensité (.072 et .092).

¹⁵ Près de 60 % des jeunes de 17 ans et 18 ans partent sans leurs parents hors cadre collectif, 66 % à 19 ans, contre seulement 50 % des 14-16 ans, cf. bulletin n°17.

¹⁶ A la différence de ce que l'on observe pour l'hébergement des vacances sans les parents de l'ensemble de la population, ce type d'hébergement varie pour les 17-19 ans, avec le revenu du ménage (.227) et la catégorie sociale de la personne de référence (.250).

¹⁷ 27 à 29 % pour les deux tranches intermédiaires de niveaux de vie (2^{ème} et 3^{ème} quartile) et seulement 17 % aux deux extrémités de l'échelle, (1^{er} et 4^{ème} quartile, soit les 25 % les moins aisés et les 25 % les plus favorisés).

¹⁸ Bénéficiaire d'une aide au départ intervient faiblement (.176) sur le mode d'hébergement, 17 % des 17-19 ans partant sans leurs parents en vacances non collectives sont concernés par les aides, principalement par celles des CE (14 %).

Les auberges de jeunesse accueillent une minorité des 17-19 ans partant sans leurs parents (2 % de ces séjours), plutôt des étudiants, issus des familles les moins aisées. Cette offre est davantage utilisée pour les séjours à l'étranger (5 %) mais elle est très largement concurrencée par l'hôtel (24 %) et l'accueil par des parents ou amis (30 %)¹⁹. Ce dernier mode d'hébergement est davantage utilisé par les jeunes qui se rendent dans leur famille proche (66 % de leurs séjours) mais il est également très présent chez les autres (28 %).

Quand ils partent seuls ou avec des amis, les 17-19 ans ont, comme leurs parents pour les vacances des plus jeunes, peu recours aux agences de voyages, clubs de vacances ou compagnies de transport : 3 % pour l'ensemble des séjours et 16 % pour les destinations étrangères.

Automobile ou transport collectif

La voiture est le mode de transport le plus utilisé (pour 86 % vacances familiales et 65 % des séjours non collectifs sans les parents). Les ménages utilisent leur propre automobile pour partir en famille (83 % de ces séjours) ou pour accompagner l'enfant chez les personnes qui l'accueillent (36 %). Celles-ci viennent également le chercher avec leur voiture (29 % de ces séjours). Plus rarement, l'enfant prend seul le train (19 %) ou encore l'avion (9 %). Ces deux modes de transport concernent seulement 5 et 7 % des vacances en famille.

Quand les jeunes de plus de 17 ans partent sans leurs parents, ils prennent le train pour plus d'un tiers des séjours (35 %) et plus fréquemment quand ils sont issus des familles les plus aisées (43 %)²⁰. Sinon, ils utilisent l'automobile du ménage ou une autre voiture (23 % et 29 %), plus rarement l'avion (8 %) ou l'autocar (3 %). Ces deux modes de transport sont plus fréquents pour les destinations étrangères (32 % et 12 % de ces séjours) mais le train (26 %) et l'automobile (19 %) restent très utilisés.

Les départs en colos se font majoritairement en autocar (39 %) ou en train (31 %). Seule une minorité d'enfants et de jeunes vient accompagnée par ses parents (13 % avec l'automobile du ménage) ou par une autre personne (8.5 %). **En 2004, 340 000 mineurs ont ainsi voyagé en groupe sur le réseau ferroviaire, 427 000 en car et 75 000 en avion.**

Pour quelles destinations ?

Une minorité à l'étranger

En famille, sans leurs parents ou en colo, **seuls 16 à 17 % des séjours des 5-19 ans se sont déroulés à l'étranger en 2004**. Avec ou sans leurs parents, près de la moitié d'entre eux sont accueillis à l'étranger dans leur famille proche (7 % et 5 %) et 10 à 9 % dans un autre pays. En revanche, quand les plus de 17 ans partent en autonomie à l'étranger (21 % de leurs séjours sans les parents), c'est pour près des trois quarts d'entre eux en dehors de tout contexte familial.

Plus que le revenu, ce sont les origines familiales qui influent sur le départ à l'étranger²¹. Les enfants et les jeunes dont les parents sont d'origine étrangère sont plus nombreux à quitter le territoire pour leurs vacances (31% des séjours quand le père est né à l'étranger). Il ne s'agit pas seulement pour eux de rendre visite à leur famille proche (18 % de l'ensemble des séjours). Ils apparaissent ainsi plus enclins à se déplacer hors du territoire français.

En 2004, 17 % également des séjours collectifs des 5-19 ans ont eu lieu à l'étranger, plus fréquemment pour les enfants de cadres (23 %)²² et rarement pour ceux de familles à revenu inférieur à 23 000 € (7 à 8 %).

¹⁹Ce mode d'hébergement est plus fréquent chez les jeunes d'origine étrangère (57 %, le pays de naissance du père $V=.395$, « dans la famille proche » $V=.357$) ces derniers ne se rendent toutefois pas beaucoup plus à l'étranger que les autres (.061), les séjours dans la famille proche ne représentent que 27 % des séjours à l'étranger.

²⁰ pour les deux tranches supérieures de niveau de vie (V de cramer=.183).

²¹ La relation avec les destinations étrangères et le revenu est très faible ($V < .100$), elle est plus forte avec le pays de naissance et la nationalité du père (.273 et .287) ou de la mère (.303 et .378).

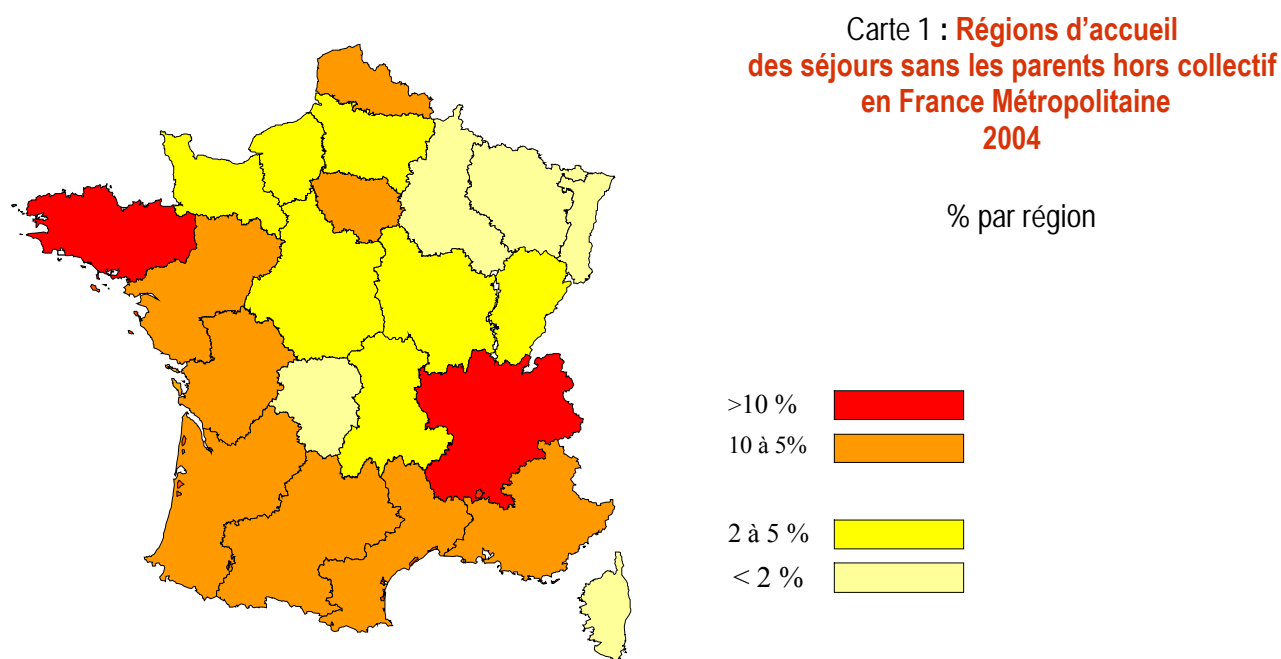
²² A la différence des vacances non collectives avec ou sans parents, le revenu et la catégorie sociale ont un impact sur la fréquentation des séjours collectifs à l'étranger (revenu $V=.177$ et PCS=.186).

Les pays européens, les plus proches et où l'on parle les langues les plus couramment enseignées en France, ont accueilli les deux tiers de ces séjours : Royaume-Uni (3.2 % de l'ensemble des séjours collectifs), Espagne (2.7 %), Italie (2.4 %), Irlande (1.4 %), Allemagne (1.2 %). Les autres se déroulent dans le reste de l'Europe (3.4 %) ou aux Etats-Unis (0.5 %). Les destinations étrangères des vacances non collectives, en famille ou sans les parents, sont plus diversifiées (4.2 % de ces séjours ont lieu en dehors de l'Europe).

Des vacances sur le territoire français

Quelque soit le type de vacances, la région Rhône-Alpes (cartes 1, 2 et 3) est la première région d'accueil des 5-19 ans. Mais au-delà de celle-ci, les destinations varient selon que l'on part en famille ou en colo, et surtout sans ses parents dans un cadre non collectif²³.

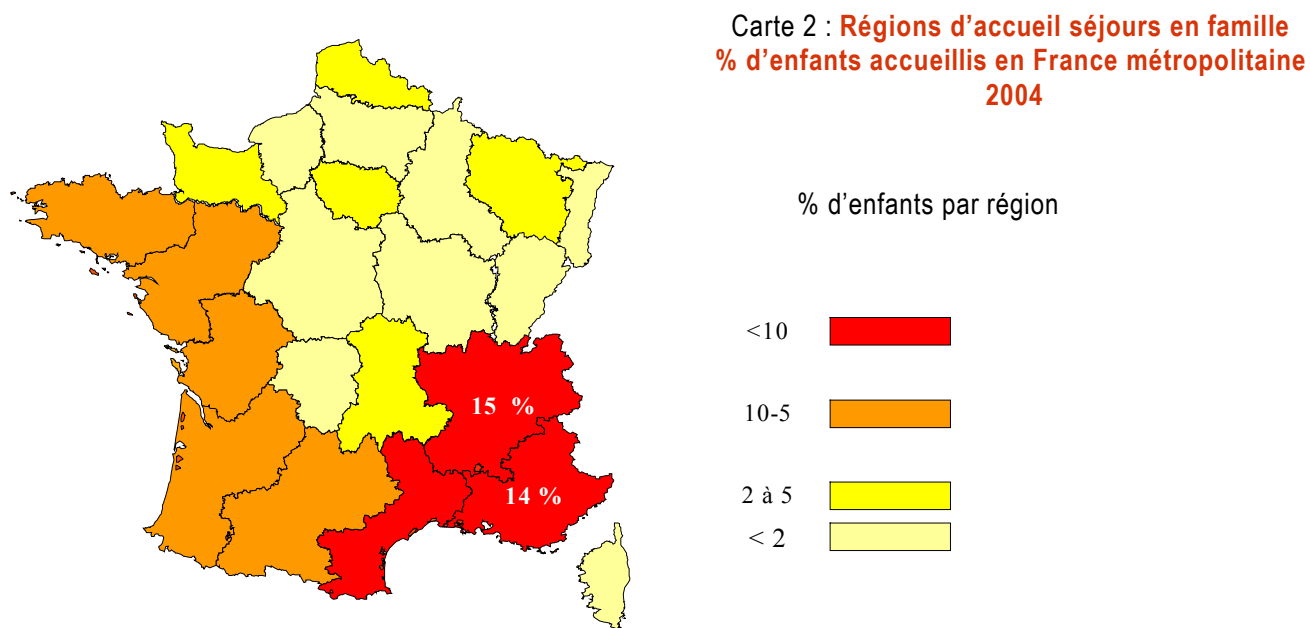
Les vacances non collectives sans les parents étant dans leur grande majorité accueillies chez des parents ou des amis, la destination dépend étroitement de l'implantation géographique de cet hébergement, lié aux réseaux familiaux et amicaux des ménages. Les régions Rhône-Alpes et Bretagne sont privilégiées (cf. carte 1) mais l'Île de France et le Nord se situent au même niveau que la moitié sud de la France ou le littoral Atlantique. Comparés aux vacances en famille ou aux colos, ces séjours sont en effet les plus dispersés sur l'ensemble du territoire. Ils se déroulent plus souvent que les autres formes de séjours à la campagne (29 %) ou en ville (24%) et seulement pour un tiers d'entre eux à la mer (34 %) et à la montagne (12 %).



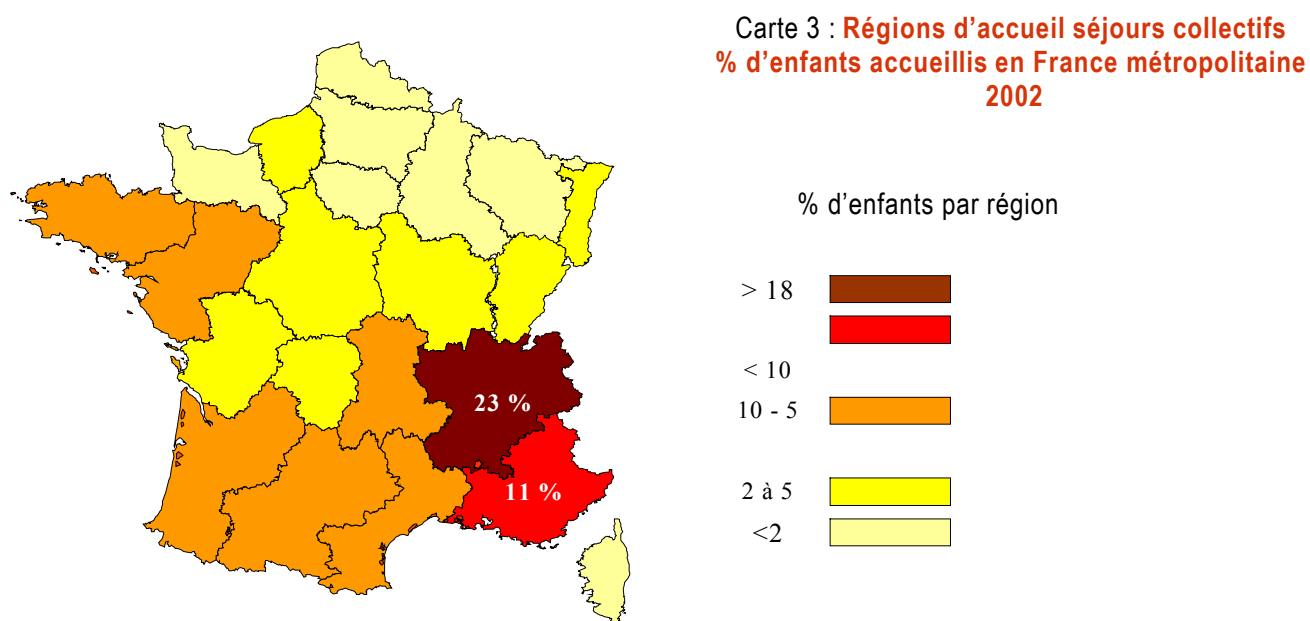
Source : INSEE EPCV 2004 - OVLEJ

²³ Le test statistique montre une relation de moyenne intensité entre la destination et les trois types de vacances ($V = .184$), cette relation est plus forte si on compare d'une part les vacances sans les parents dans un cadre non collectif et les colos ($V = .256$) et d'autre part les premières et les séjours en famille ($V = .226$).

Les vacances en famille sont quant à elles, plus concentrées sur le littoral Atlantique mais surtout sur le quart sud-est du territoire (carte 2). Les destinations des séjours collectifs rejoignent pour partie celles des séjours en famille, Rhône-Alpes constituant la première région d'accueil (23 % des 5-19 ans en séjours collectifs), la région PACA étant plus en retrait (11 % des mineurs accueillis en France métropolitaine). La taille de l'échantillon de l'enquête vacances INSEE 2004 ne permettant pas de décrire de manière statistiquement fiable la répartition de la fréquentation des séjours collectifs sur le reste du territoire, nous avons repris les chiffres de la fréquentation de l'année 2002 publiés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports²⁴ (carte 3).



Source : INSEE EPCV 2004 - OVLEJ



Source : Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche - 2002

²⁴ La dernière publication concerne la fréquentation de 2004 mais elle ne comporte pas de données sur la répartition géographique des séjours.

En 2002, les dix premiers départements d'accueil des colos concentraient 39 % de la fréquentation totale. Cette proportion est identique pour les vacances en famille des 5-19 ans en 2004 (tableau 2).

Tableau 2 : **Les dix premiers départements d'accueils des séjours collectifs et des vacances en famille**

Séjours collectifs 2002	% des mineurs accueillis en France métropolitaine	Séjours en famille des 5-19 ans 2004	% des séjours familiaux en France métropolitaine
Haute-Savoie	9,3%	Haute-Savoie	5.5 %
Savoie	6,2%	Var	4,9 %
Hautes-Alpes	5,4%	Hérault	4.4 %
Isère	3,5%	Charente Maritime	4.3 %
Hautes-Pyrénées	2,6%	Savoie	4.3 %
Vendée	2,6%	Vendée	4.2 %
Finistère	2,6%	Morbihan	3.6 %
Pyrénées-atlantiques	2,1%	Pyrénées orientales	2.7 %
Gironde	2,0%	Finistère	2.7 %
Morbihan	1,9%	Hautes alpes	2.6 %

Ces dix premiers départements d'accueil constituent les destinations privilégiées à la fois des vacances en famille et des séjours collectifs (pour 7 d'entre eux). Derrière ces 10 premiers départements, les 5 suivants ont accueilli 14 % des séjours familiaux en 2004 et seulement 8 % des colos en 2002. Ces dernières apparaissent donc relativement moins concentrées²⁵ sur le territoire que les vacances en famille²⁶. Mais surtout, ce ne sont pas les mêmes zones qui sont concernées : les départements de montagne occupent le haut du « palmarès » des colos alors que ce sont plutôt les départements maritimes qui ont la préférence des séjours en famille.

En effet, 34 % des séjours collectifs se sont déroulés à la montagne en 2004, 33 % à la campagne, seuls 21 % ont eu lieu au bord de la mer en 2004 et 12.4 % en ville. En revanche, la majorité des vacances en famille ont pour cadre le bord de mer (41 % en 2004), loin devant la montagne et la campagne (22 % et 23 %) et les destinations urbains plus minoritaires (14 %).

Si les vacances en famille et les séjours collectifs apparaissent se dérouler de manière privilégiée dans les mêmes départements les plus touristiques, il semble que ce ne soit pas sur les mêmes territoires. Les colos continuent en effet à avoir pour espaces de prédilection la montagne et la campagne.

²⁵ Nous avons relevé à partir de 1995 une plus grande répartition des séjours sur le territoire (OVLEJ, bulletin n°4, 2003) Les 10 premiers départements d'accueil représentaient en 2001 seulement 30 % de la fréquentation des séjours contre 39 % en 1999 et 40.5 % en 1994. La tendance s'est inversée, les premiers départements d'accueil ayant mieux résisté à l'érosion générale de la fréquentation des séjours collectifs.

²⁶ 75 % des séjours familiaux se sont déroulés dans 32 départements et la même proportion de séjours collectifs dans 37 départements.

Après leur mode d'organisation, les différents types de vacances des enfants et des jeunes se distinguent par ce qui les motivent.

En vacances, pour quoi faire ?

Un modèle social en progression : se retrouver entre soi

En 2002, JD. Urbain dénonçait²⁷ l'idée reçue selon laquelle les vacances des Français seraient devenues de plus en plus actives.

L'association entre vacances et « farniente », jusque là prédominante, apparaissait certes en recul. « *Se reposer sans activité particulière* » restait le premier motif pour 31 % des séjours d'été en 1999 alors qu'il concernait 41 % d'entre eux dix ans plus tôt. Mais seule une minorité des séjours estivaux étaient en 1999 comme en 1989, principalement motivée par la pratique d'activités sportives ou culturelles (9 et 5 %)²⁸.

Loin d'être devenues plus actives, les vacances se concentraient surtout sur la sociabilité, les relations familiales et amicales ayant pris une importance croissante : « *voir des parents ou des amis* » et « *se retrouver en famille* » motivaient 26 et 9 % des séjours d'été en 1989, 30 et 13 % en 1999.

En 2004, ces tendances se sont confirmées, voire accentuées. L'intérêt pour les activités est resté tout aussi minoritaire (7 et 6 % des séjours d'été). Le repos a été relégué au troisième rang des motifs principaux des séjours d'été (16 % d'entre eux). Il reste présent mais on l'invoque surtout comme une motivation secondaire (18 %). Les séjours d'été demeurent centrés sur les relations aux parents et amis (31 %) et font une place croissante aux liens dans la famille restreinte (22 %). **On ne part donc pas plus en vacances pour faire quelque chose, mais de plus en plus pour se retrouver entre soi.**

On ne peut manquer de rapprocher l'importance accordée aux relations familiales et amicales aux modes d'hébergement.

L'accueil par des parents ou amis pour les vacances d'été progresse : en 1980, 34 % des journées de vacances d'été passées en France se sont déroulées dans la résidence principale ou secondaire de ces derniers, cette proportion était restée stable autour de 36 à 37 % de 1985 à 1994 ; elle atteint 41 % en 1999 et 43 % en 2004²⁸. Pour les plus de 15 ans et pour l'ensemble de l'année, la Direction du Tourisme observe une progression de ce mode d'hébergement à partir de 2001, progression qui semble s'être interrompue depuis 2005²⁹.

On comprend alors que rendre visite aux parents et aux amis soit aussi fréquemment invoqué. S'agit-il d'un choix ou d'une nécessité ?

Selon l'INSEE³⁰, la place de l'hébergement chez des proches varie selon le niveau de vie : le quart de la population la moins aisée y passe près des deux tiers de la durée de ses vacances annuelles et le quart le plus aisé seulement 40 %. Concernant les séjours familiaux des enfants et des jeunes, être hébergé par des proches permet, rappelons-le, aux plus défavorisés d'accéder aux vacances et aux autres d'augmenter le nombre de leurs séjours dans l'année.

Des vacances orientées vers la sociabilité, certes mais une sociabilité contrainte par les nécessités économiques et restreinte aux parents et amis. « *Rencontrer de nouvelles personnes* » a progressé mais reste très minoritaire (1 % en 1989, 1.3 % en 1999, 2.3 % en 2004). Ce sont les relations au sein du ménage qui apparaissent valorisées. **Les vacances apparaissent en effet comme un temps privilégié pour resserrer les liens entre parents et enfants ou au sein du couple.**

²⁷ JD. Urbain, *Les vacances*, collection idées reçues, Le Cavalier bleu, 2002.

²⁸ C. Rouquette, Dix ans de vacances des Français, *France portrait social*, édition 2002/2003, INSEE, pp. 159-176. Ont été considérées comme vacances d'été les séjours compris entre le 1 mai et le 30 septembre, Chiffres INSEE-OVLEJ pour 2004.

²⁹ Direction du Tourisme, *Les comptes du Tourisme*, compte 2006, Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

³⁰ T. Le Jeannic, J. Ribera, op. cit.

Qu'en est-il plus spécifiquement pour les vacances des enfants et des jeunes ? Nous ne disposons pas des mêmes données rétrospectives pour les 5-19 ans, mais ces tendances sur l'ensemble de la population permettent de situer leurs vacances dans le contexte social (tableau 3).

Tableau 3 : Les motivations des vacances en 2004

Ensemble des séjours de vacances en 2004 Total motif principal et secondaire % de séjours	5 à 19 ans	Parents d'enfants de 5 à 19 ans	Population totale
Voir des parents, des amis <i>Dont motif principal</i>	38,5 29,7	35,3 25,3	40,2 31,1
Se retrouver en famille (personnes du même ménage) <i>Dont motif principal</i>	32,1 25,7	40,5 30,9	27,5 22,3
Se reposer sans activité particulière <i>Dont motif principal</i>	23,7 10,2	40,4 18,1	33,5 15,6
Exercer une activité sportive <i>Dont motif principal</i>	19,3 11,3	12,7 7,1	11,8 6,8
Faire des promenades <i>Dont motif principal</i>	16 4,5	22,7 7	20,3 7,5
Autres (dont jeunes enfants accompagnant leurs parents) <i>Dont motif principal</i>	13 9,8	2,2 1,3	7,2 5
Visiter des églises, des monuments, des sites historiques ou naturels <i>Dont motif principal</i>	9,9 4,6	15,6 8,1	15,2 7,1
Rencontrer d'autres personnes <i>Dont motif principal</i>	7,4 3,6	3,2 1,3	5,4 2,3
Lire, chanter, peindre, faire de la musique (inclus les stages à thème culturel : théâtre, etc...) <i>Dont motif principal</i>	0,9 0,5	0,3 0,2	0,4 0,2
Assister à des concerts, festivals <i>Dont motif principal</i>	0,6 0,2	0,5 0,3	0,8 0,3
Bricolage, jardinage <i>Dont motif principal</i>	0,2 -	3,2 1,9	3,2 1,2

Source : EPCV 2004 INSEE – traitement OVLEJ

Lecture : En 2004, 40.2 % des séjours de vacances de l'ensemble de la population étaient motivés par « voir des parents, des amis », pour 31.1 % des séjours c'était la motivation principale.

Des vacances plus actives pour les 5-19 ans

La tendance qui fait de la sociabilité l'objectif majeur des vacances est fortement marquée pour les enfants et les jeunes, avec toutefois des variations selon les modes de séjour (tableau 4)

Les vacances familiales sont naturellement centrées sur le lien entre parents et enfants (tableau 4), quelles que soient les caractéristiques du séjour, du ménage ou de l'enfant³¹. Les relations à la famille ou aux amis interviennent en second, et d'autant plus fréquemment que le séjour se déroule chez ces proches (54 %)³². **La sociabilité, qu'elle soit familiale ou amicale, constitue donc le premier motif des vacances en famille (pour 47.5 % de celles-ci) mais souvent le seul : 25 % de ces séjours n'ont pas d'autres finalités.**

³¹ Les tests statistiques montrent des relations très faibles ($V < .100$).

³² La relation est forte ($V = .465$).

Cette prépondérance s'accroît pour les **vacances qui se déroulent sans les parents** dans un cadre non collectif. Plus de la moitié d'entre elles visent principalement à rendre visite à des parents ou des amis, 16 % à retrouver les membres de sa famille proche, les frères et sœurs. **A la possibilité de faire partir son enfant à moindre frais³³, s'ajoute sans doute le souhait de resserrer les liens dans la fratrie, avec la famille éloignée ou les amis.** En revanche ce type de vacances semble peu répondre à un besoin de garde, il n'est en effet pas significativement plus fréquent, à âge égal, pour les enfants dont la mère exerce une activité professionnelle³⁴.

Orientées vers les relations familiales et amicales, ces vacances sans les parents sont néanmoins plus ouvertes à d'autres rencontres que les séjours en famille. Ce désir devient plus important avec l'âge, notamment pour les 17-19 ans quand ils partent en autonomie³⁵ (18 % mais seulement 6 % comme motivation principale).

Parallèlement, les vacances des enfants et des jeunes apparaissent encore moins centrées que celles des adultes sur le repos (tableau 3). Le farniente est néanmoins plus présent quand on part en vacances en famille et quel que soit le mode de séjour, au bord de la mer (36 %), en camping ou dans une résidence secondaire (30 à 42 %)³⁶. A partir de 17 ans, on souhaite également plus souvent ne rien faire, notamment quand on part sans ses parents (pour 33 % de ces séjours)³⁷ ; les 8-13 ans étant les moins motivés par le repos (13 à 15 %).

³³ Notamment pour les enfants pour lesquels ces séjours constituent le seul mode de vacances (Bulletin 17).

³⁴ V de Cramer $< .080$ pour les cinq tranches d'âges (5-7, 8-10, 11-13, 14-16, 17-19 ans) ainsi, 23 % des 8-10 ans dont la mère exerce une activité professionnelle partent en vacances non collectives sans leurs parents et 20 % de la même tranche d'âge dont la mère est femme au foyer. L'activité de la mère n'a pas non plus d'effet majeur sur le départ en colo à âge égal ($V < .100$). Ce résultat est comparable à celui observé en 1981 par l'INED.

³⁵ $V = .161$ pour les séjours sans les parents alors que le lien est très faible pour les séjours en famille ($< .100$), l'effet est plus important si l'on compare l'importance accordée à ces rencontres dans les séjours en famille d'une part et les séjours non collectifs sans les parents d'autre part ($V = .196$).

³⁶ $V > .200$ pour ces caractéristiques.

³⁷ $V = .173$, la différence est moins marquée pour les vacances en famille (.112)

Les vacances des 5-19 ans se veulent également plus sportives que celles des adultes, (tableau 3). Elles le sont effectivement.

Si seuls 19 % des séjours sont motivés par une ou plusieurs activités sportives, les enfants et les jeunes font du sport dans plus de la moitié des séjours (57 %) et le plus souvent tous les jours (45 %). Cette pratique est plus présente et fréquente en séjour familial que pour les vacances non collectives sans les parents (tableau 4).

Le plus souvent, on fait de la natation (27 % des séjours), du vélo (13 %), de la randonnée ou du jogging (12 %) et des sports de neige (9.5 %), voire des randonnées en montagne (4 %). **Les vacances des enfants et des jeunes semblent donc plus orientées vers la pratique d'activités de plein air que par le sport en lui-même.**

La place de celles-ci dans les vacances, le type de pratiques varie peu selon l'âge ou les milieux sociaux. Toutefois, les enfants des familles à revenus élevés (supérieurs à 68 000 €) se distinguent³⁸ : ils exercent une activité sportive dans 68 % de leurs séjours (seulement 43 à 40 % en dessous de 15 000 €) et 30 % de leurs séjours sont motivés par l'exercice de ces activités.

Socialement discriminants, les sports de neige deviennent plus accessibles à partir de 37 000 € (11 % des séjours) mais surtout à partir de 46 000 € (12 à 16 % contre 9 % en moyenne³⁹). Le sport motive d'autant plus les vacances que celles-ci se déroulent à la montagne, en location ou en village de vacances⁴⁰.

Les visites de monuments, églises, sites historiques ou naturels sont moins prégnantes que pour les vacances des adultes mais également réparties dans la population. Elles concernent surtout les 5-19 ans quand ils partent en vacances en famille (39 % de ces séjours et 24 % sans les parents).

³⁸ Le lien est relativement faible ($V = .135$ pour les motifs et $V = .136$ pour la pratique) car on observe peu de différence entre les autres catégories de revenu. La relation avec la PCS ou le niveau d'études des parents est plus faible ($V < .100$).

³⁹ $V = .138$ voir note 32

⁴⁰ $V = .478$ et $.298$.

Tableau 4 : Les motivations des vacances des 5-19 ans selon les modes de séjours en 2004

Motivations des séjours de vacances en 2004 Total motif principal et secondaire	Vacances en famille	Vacances sans les parents (hors collectif)	Séjours collectifs
Voir des parents, des amis <i>Dont motif principal</i>	32 % 23 %	61 % 52 %	10 % 4 %
Se retrouver en famille <i>Dont motif principal</i>	40 % 32 %	19 % 16 %	1.4 % 1.4 %
Se reposer sans activité particulière <i>Dont motif principal</i>	26 % 12%	21 % 8 %	5 % 3 %
Exercer une activité sportive <i>Dont motif principal</i>	18 % 10 %	13 % 8 %	58 % 46 %
Faire des promenades <i>Dont motif principal</i>	17 % 5 %	13 % 4 %	18 % 7 %
Autres (dont jeunes enfants accompagnant leurs parents) <i>Dont motif principal</i>	15 % 12 %	8 % 5 %	12 % 9 %
Visiter des églises, des monuments, des sites historiques ou naturels <i>Dont motif principal</i>	10 % 5 %	8 % 4 %	17 % 9 %
Rencontrer d'autres personnes <i>Dont motif principal</i>	4 % 2.3 %	10 % 4 %	31 % 17 %
Lire, chanter, peindre, faire de la musique (inclus les stages à thème culturel : théâtre, etc...) <i>Dont motif principal</i>	0.5 % 0.3 %	0.8 % 0.3 %	6 % 4 %
Assister à des concerts, festivals <i>Dont motif principal</i>	0,6 % 0.2 %	0,8 % 0.3 %	0,3 % -

Source : EPCV 2004 INSEE – traitement OVLEJ

Lecture : 58 % des séjours collectifs sont motivés par la pratique d'activités sportives, et pour 46 % c'est la motivation principale. Ce type de motivation distingue fortement les séjours collectifs. Il en est de même pour « rencontrer d'autres personnes ». Les pourcentages en rouge indique une différence forte, en noir et gras une différence relativement faible⁴¹.

Plus actives que celles des adultes, les vacances des enfants et des jeunes restent néanmoins autant motivées, voire davantage, par le repos que par la pratique d'activités. Au « farniente », s'ajoutent d'ailleurs les promenades, fréquemment présentes (cf. tableau 4), quels que soient les milieux sociaux, l'âge ou les modes de séjours.

En famille ou sans les parents dans un cadre non collectif, les motivations sont comparables. Le désir de sociabilité prend toutefois des formes différentes, le lien entre parents et enfants est prédominant pour les séjours en famille alors que les vacances en dehors des parents sont plutôt tournées vers la relation aux autres, parents ou amis, voire parfois vers de nouvelles rencontres.

Ce sont surtout les séjours collectifs qui se distinguent des autres types de vacances, dans leurs finalités et leur contenu.

⁴¹ Pour les motivations « faire des promenades », « assister à des concerts », « autres », la relation avec les modes de séjours est très faible ($V < .100$), elle est légèrement supérieure pour « Visiter des églises, des monuments, des sites historiques ou naturels » en séjour collectif (.109), et plus importante tout en restant faible pour « Lire, chanter, peindre, faire de la musique » et « se reposer sans activité particulière » (.144 et .149).

Partir en colo pour se faire des copains

Les enfants et les jeunes fréquentent ces séjours avant tout pour « exercer une activité sportive » (58 %) et « rencontrer d'autres personnes » (31 %, tableau 4). Néanmoins les relations aux « parents ou amis », copains, cousins... sont citées pour 8 % des séjours, 16 % des enfants partent en colo avec leur(s) frère(s) ou sœur(s) et 13 % avec une autre personne. Le désir de nouer de nouvelles relations amicales n'exclut pas de venir accompagné par des personnes de connaissance⁴².

Devant la prédominance des motivations liées aux activités sportives ou aux relations amicales, **le souhait de pratiquer une activité culturelle** (« lire, chanter, peindre, faire de la musique ») apparaît plus rare, mais il n'est pas non plus négligeable (6 % des séjours) comparé aux autres modes de vacances (moins de 1 %).

On part en colo pour faire du sport, se faire de nouveaux copains, pratiquer des activités culturelles et donc moins fréquemment pour se reposer (tableau 4) sans que cela ne caractérise pour autant ces séjours⁴³.

Les séjours collectifs apparaissent à la fois plus actifs que les autres modes de vacances et fortement orientés vers une sociabilité ouverte vers l'extérieur.

Autre caractéristique, les motivations à partir en colo varient selon les milieux sociaux et l'âge des enfants alors qu'elles s'avèrent relativement homogènes pour les vacances non collectives.

Sport et copains valorisés chez les 14-16 ans

Activités sportives et relation aux autres restent les deux premières motivations quel que soit l'âge. L'attrait pour le sport est encore plus affirmé pour les 11-13 ans (pour 61% de leurs séjours) et surtout pour les 14-16 ans (67 %). C'est également pour cette dernière tranche d'âge que le désir de rencontres est le plus prégnant (36 %).

Mais ce sont les moins de 7 ans qui se distinguent le plus : les activités sportives sont moins prégnantes pour eux (43 %) et la relation aux autres (10 %) très en retrait. Leurs séjours sont en revanche davantage motivés que ceux de leurs aînés par les promenades (pour 36 % de ces séjours) ou la pratique d'activités culturelles ou artistiques (25 %).

Le modèle prépondérant « sport et copains » correspond plus particulièrement aux attentes des 14-16 ans, qui sont également ceux qui fréquentent le plus ces séjours (cf. bulletin n°17).

Des vacances « actives » et/ou « reposantes »

Ces attentes sont aussi celles des enfants des catégories sociales moyennes à supérieures, majoritaires dans ces séjours (cf. bulletin n°17), enfants de cadres et professions intermédiaires, diplômés du supérieur voire de l'enseignement technique, disposant d'un revenu annuel supérieur à 23 000 mais surtout à 27 000 €.

Les enfants d'artisans et de chefs d'entreprise se distinguent par l'importance qu'ils accordent à la relation aux autres (motivation pour 70 % de leurs séjours collectifs) reléguant ainsi au second plan les activités sportives (44 %).

Mais ce sont surtout **les enfants des familles les moins aisées et les moins diplômés qui expriment des attentes spécifiques. Ils partent autant en colo pour faire du sport que pour nouer de nouvelles relations amicales, se promener et se reposer**⁴⁴. C'est l'importance accordée au repos qui les distinguent le plus des autres. Cette motivation est exprimée pour 16 à 20 % des séjours des enfants des familles bénéficiant d'un revenu inférieur à 18 000 €, appartenant au quart le moins aisé de la population ou dont la mère a un niveau primaire. A niveau d'études identique mais jusqu'à un revenu annuel de 23 000 € et pour un niveau de vie situé en dessous de la moyenne, 29 à 39 % des enfants et des jeunes partent en colo pour se promener et seulement 18 % en moyenne.

⁴² Ce résultat est à rapprocher de ceux de notre enquête sur les attentes des parents à l'égard de ces séjours (Bulletin n°10-15, Avril 2005). Parmi les facteurs d'incitation au départ proposé aux parents interrogés, « partir avec ses copains » était classé parmi les 5 premiers.

⁴³ Voir tableau 4 et note 29, la différence entre les modes de séjours est faible pour « se reposer ».

⁴⁴ Ce n'est pas la motivation pour les activités sportives qui distinguent le plus les enfants (selon le niveau d'étude de la mère V=162, le revenu V=.175, le niveau de vie V=.099, le sport est d'ailleurs plus présent aux deux extrémités de l'échelle des revenus et des niveaux de vie), mais c'est l'importance accordée aux rencontres (pour les mêmes variables V=.231, .163 et .164), aux promenades (V=.190, .239 et .185) mais surtout au repos (V=.211, .252 et .205).

Pour les enfants des catégories sociales populaires à « moyennes inférieures »⁴⁵, les vacances, qu'elles soient collectives ou familiales sont faites pour se reposer, les colos offrant de surcroît l'opportunité de pratiquer des activités et de nouer de nouvelles relations.

Pour les autres, les séjours collectifs se différencient des vacances en familles où le repos occupe une place non négligeable (motivation pour 25 % de ces séjours). Les colos se doivent d'être actives, sportives, ouvertes à de nouvelles rencontres, «ne rien faire » n'y a pas sa place.

Le modèle des colos actives n'apparaît donc pas également partagé par tous. De plus l'importance accordée aux activités sportives dans les motivations doit être relativisée.

Séjours « multi activités », « à dominante » ou pratique d'une activité sportive

D'une part, le questionnaire administré par l'INSEE ne comportait pas de proposition spécifiquement adaptée aux enfants et aux jeunes, la dimension ludique (« s'amuser ») n'y figurait pas par exemple⁴⁶. D'autre part, l'analyse des sports effectivement pratiqués dans les séjours collectifs montre qu'il s'agit là encore **d'avantage de pratique d'activités de plein air que d'apprentissage d'une discipline sportive.**

Comme pour les autres types de vacances, on retrouve la prédominance de la natation (présente dans 23 % des séjours collectifs), suivie par les randonnées pédestres (20 %) et le vélo (11 %). La randonnée en montagne (16 %) et les sports collectifs (17 %) sont également souvent mentionnés, et plus fréquemment que dans les autres modes de séjours (4 et 5 %).

Au total, on fait de la natation, de la randonnée, du vélo et/ou des sports collectifs dans 58 % des séjours collectifs. Ce sont de plus les seules pratiques « sportives » pour un tiers des colos (31 % de l'ensemble des séjours et 37 % de ceux où l'on fait du sport). Celles-ci peuvent être rapprochés des **séjours habituellement qualifiés de « multi activités ».**

⁴⁵ Nous reprenons ici la terminologie utilisée par L. Chauvel dans *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, 2006.

⁴⁶ Or les résultats de l'étude de l'OVLEJ sur les attentes des parents à l'égard des séjours collectifs montrent l'importance de cette dimension, cf. Bulletin n°10-15, Avril 2005.

Pour plus d'un quart de l'ensemble des séjours collectifs (27 %), ces activités physiques ont été les seules pratiquées et pour 4 %⁴⁷ des séjours, elles étaient associées à une thématique culturelle ou artistique.

Pour une proportion identique (27 % de l'ensemble des séjours collectifs), **ces activités (natation, randonnées, vélo et/ou des sports collectifs) sont associées à une discipline plus spécifique. On pense aux séjours dits « à dominante ».**

Il s'agit le plus souvent des sports d'eaux vives (canoë-kayak, rafting, pour 26 % de ces séjours thématiques), de l'équitation (21 %), de la voile (18 %), de la planche à voile (19 %) des autres sports de mer (surf, char à voile, 15 %) ou d'autres d'activités telles que la gymnastique, la danse, les arts martiaux⁴⁸... (26 %). La pratique sportive est plus souvent quotidienne (94 % de ces séjours) que dans les séjours « multi activités » (83 %).

Enfin, un quart également (26 %) **des colos est centré sur une pratique sportive spécifique**, sans que celle-ci soit associée aux activités physiques courantes, identifiées ci-dessus (natation, randonnées, vélo et sports collectifs).

Il s'agit principalement des sports de neige (ski alpin 38 % de ces séjours spécifiques, ski de fond 6 %, snowboard 14 %, autres sports de neige 8 %) ou de l'équitation (15 %). Le sport y est pratiqué tous les jours (98 % d'entre elles), pour un nombre de journées inférieur à ceux des autres catégories de séjours (en moyenne 8.2 jours pour 10 et 11 pour les séjours « multi activités » et « à dominante »).

Enfin, les activités physiques ou sportives sont absentes de 16 % des séjours collectifs, ceux-ci se déroulent souvent à l'étranger (56 % d'entre eux et seulement 17 % de l'ensemble des séjours collectifs), ont proposé des visites du patrimoine historique (59 % contre 24 %), d'expositions ou de musées (38 contre 11 %)⁴⁹.

⁴⁷ Il s'agit dans les données INSEE des séjours motivés par une activité culturelle ou artistique (« lire, chanter, peindre, faire de la musique ») et où les enfants et les jeunes ont uniquement pratiqué une ou plusieurs de ces activités « sportives » (natation, randonnée, vélo, sports collectifs).

⁴⁸ Ce sont les exemples cités dans le questionnaire administré par l'INSEE.

⁴⁹ V= 380 et 360.

Un accès inégal aux types de séjours

L'accès à ces différents types de séjours, « multi activités », à « dominante », ou centrés sur une activité sportive spécifique apparaît lié aux caractéristiques socio économique du ménage, et surtout au revenu⁵⁰.

Les séjours « multi activités » sont plus fréquents aux deux extrémités de l'échelle des revenus : ils représentent 44 % des colos où l'on fait du sport en dessous de 18 000 € annuels et 46 % au-dessus de 68 000 € (37 % en moyenne).

Les enfants de ménages à faibles ou moyens revenus semblent s'orienter plutôt vers des séjours « à dominante » (41 % à 38 % en dessous de 37 000 € contre 32 % en moyenne) et/ou ceux proposant des visites de parcs naturels.

Les familles situées dans la tranche de revenus au-dessus de la moyenne (37 000 à 46 000 €)⁵¹ choisissent plutôt les séjours centrés sur la pratique d'une activité sportive spécifique (58 % des séjours collectifs des enfants de ces ménages contre 30 % en moyenne). C'est encore plus marqué pour les séjours « sports de neige » (41 % des séjours de la tranche 37 à 46 000 €⁵²).

Outre les sports de neige, les autres types d'activités sont également discriminants : les sports nautiques, plus souvent associés à d'autres disciplines dans le cadre des séjours à dominante, sont plus fréquemment pratiqués en colo par les enfants qui bénéficient d'un revenu inférieur à 23 000 €⁵³, l'équitation par ceux situés en dessous de 18 000 €.

⁵⁰ Le niveau d'études des parents se révèle avoir un impact plus faible que le revenu (.182) ou les aides sur le type de séjour ou d'activité pratiquée (sports et visites). Le niveau d'études de la mère a pour ces variables plus d'impact que celui du père, $V=.178$ pour les activités équestres, $.153$ pour les activités nautiques, $.139$ pour les sports de neige, $.162$ pour les séjours « multi activités », à dominante ou spécifique, 59 % des séjours collectifs des enfants dont la mère a un niveau primaire sont des séjours « multi activités » (31 % en moyenne), 33 à 39 % de ceux dont la mère a un niveau primaire ou secondaire sont des séjours « à dominante » (27 % en moyenne), 49 et 47 % de ceux dont la mère est diplômée de l'enseignement technique long ou du supérieur sont des séjours « spécifiques » (42 % en moyenne).

⁵¹ Rappelons que le revenu médian est 23-27 000 € annuels pour la population des 5-19 ans et 27 à 37 000 € pour les partants.

⁵² Le lien entre revenu et pratique des sports de neige en colo est beaucoup plus fort que pour les autres pratiques sportives (.298)

⁵³ Les sports nautiques sont pratiqués dans 28 à 30 % des séjours des enfants à revenu familial < 23 000 € ($V=.208$, 19 % en moyenne) l'équitation dans 18 % des séjours en dessous de 18 000 € ($V=.188$, 9.5 % en moyenne).

Par ailleurs les séjours à l'étranger sont plutôt fréquentés par les enfants bénéficiant d'un revenu supérieur à la moyenne (27 à 37 000 € pour 35 % des mineurs accueillis dans ces séjours, au dessus de 27 000 € pour 84 % d'entre eux).

Si les aides au départ interviennent plus faiblement que le revenu du ménage sur le type de séjours collectifs, les aides des comités d'entreprise s'avèrent toutefois plus fréquentes pour les séjours « sports de neige » (pour 44 % d'entre eux contre 30 % en moyenne)⁵⁴ et surtout de manière plus générale pour les séjours axés sur une pratique spécifique (48 %), voire « à dominante » (32 %). L'impact des aides, quelle que soit leur provenance, est minime concernant les séjours à l'étranger.

Quant à l'effet de l'âge, on l'observe surtout pour la pratique de l'équitation privilégiée par les moins de 10 ans (19 et 21 % contre 10 % en moyenne), les sports de neige étant plus fréquents chez les plus de 14 ans (19 à 21 %) et les sports nautiques de 11 à 16 ans (25 à 24 % contre 19 %).

Sur les différents types de séjours⁵⁵, l'effet de l'âge est moins marqué. Les plus jeunes s'orientent un peu plus vers les séjours « multi activités » (37 % des séjours des 5 à 7 ans contre 31 % en moyenne), les 8-11 ans vers les séjours à dominante (37 à 34 % contre 27 % en moyenne). Les 14-16 ans, mais surtout les plus de 17 ans privilégient les séjours « spécifiques » (46 et 60 %) ou à l'étranger (20 % et 38 %).

L'impact des revenus de la famille sur la fréquentation de séjours axés sur une pratique sportive spécifique et donc plus coûteux, est avéré. Les aides apparaissent là encore insuffisantes pour permettre à tous d'accéder à ces séjours. Elles contribuent toutefois à augmenter de manière significative la durée des séjours, notamment pour les enfants les plus défavorisés⁵⁶.

⁵⁴ $V=.128$ pour la relation entre sports de neige en colo et aides des CE, elle est plus forte quand on considère les différents types de séjours, « multi activités », « à dominante » ou centrés sur une activité spécifique ($V=.155$ pour les aides des CE, $.121$ pour les aides des CAF).

⁵⁵ $V=.243$ pour l'équitation, $.171$ pour les sports de neige, $.162$ pour les sports nautiques, $.161$ pour le type de séjours ;

⁵⁶ Bénéficier d'une aide augmente la durée moyenne des séjours de 2.66 jours pour les aides des CAF ($p=.005$) et de 3 jours quand il s'agit d'enfants d'ouvriers, on n'observe pas d'impact significatif pour les aides des comités d'entreprise.

Néanmoins, la dimension économique n'est pas la seule en jeu. En effet, les enfants des familles les plus défavorisées valorisent autant les activités sportives que « ne rien faire. Ceux des milieux les plus aisés privilégient également les séjours « multi activités » moins onéreux que les séjours centrés sur une pratique sportive spécifique et se disent plus souvent motivés par d'autres raisons que celles proposées par le questionnaire. **On pense notamment aux dimensions éducatives et ludiques, prépondérantes dans une enquête précédente de l'OVLEJ mais que les données traitées ici ne permettaient pas d'identifier. Interviennent donc également des conceptions différentes des vacances selon les milieux sociaux, et parmi celles-ci des conceptions des vacances collectives qui mériteraient une étude spécifique.**

Quelles vacances pour les enfants et les jeunes ?

Longtemps consacrées au repos, les vacances apparaissent aujourd'hui comme un temps privilégié pour resserrer les liens amicaux et familiaux. Cette tendance est encore plus marquée pour les enfants et les jeunes quand ils partent en famille, mais surtout sans leurs parents, dans la famille proche ou chez des amis.

L'hébergement gratuit, majoritaire pour les séjours des 5-19 ans comme pour ceux de l'ensemble de la population, offre la possibilité d'accéder aux vacances à moindre coût pour les moins aisés, et pour les autres de partir plus souvent. Il s'avère alors difficile de déterminer ce qui relève du choix ou de la nécessité économique quand on part pour « rendre visite à des parents ou des amis ».

En effet, le taux de départ a progressé. Il est passé de 62 % en 1999 à 64.5 % en 2004 pour l'ensemble de la population et de 71.2 % à 74.5 % pour les 5-19 ans. Mais dans le même temps, **on part plus souvent chez les autres et surtout moins longtemps dans l'année** : 29.9 jours dans l'année en 1979 (en moyenne pour l'ensemble des partants) et seulement 27.2 jours en 1994. Cette durée s'est depuis stabilisée en dessous de 26 journées (25.6 en 1999 et 25.7 en 2004).

Pour les enfants et les jeunes, la baisse s'est accélérée depuis 5 ans. Parmi ceux qui le pouvaient, les moins de 20 ans partaient 35.9 jours par an en 1979 et pour une durée équivalente en 1994 et 1999 (entre 33 et 36 jours selon la tranche d'âge)⁵⁷. En 2004, la durée des vacances des 5-19 ans est de 26.2 jours par an.

Des vacances plus courtes mais plus fréquentes, dit-on souvent. On oublie de préciser que c'est bien la durée totale des vacances sur l'année qui s'est réduite. Les séjours sont effectivement plus courts (11.5 journées pour les moins de 20 ans en 2004 et 18.1 en 1979) mais pas beaucoup plus fréquents (2,1 séjour/an en 1999 pour l'ensemble de la population, 2.2 en 2004, 2.29 pour les 5-19 ans)⁵⁸. **Ce modèle des vacances fractionnées existe, mais pour les plus aisés.** En 2004, les 5-19 ans enfants de cadres sont partis 34.3 jours dans l'année pour 3.26 séjours, soit une durée moyenne de séjours de 10.56 jours. A l'opposé, les enfants d'ouvriers sont partis 1.63 fois pour 21.56 jours au total, soit une durée moyenne de séjours de 13.2 journées

Mais surtout, l'hébergement chez les grands-parents, oncles... ou amis n'occupe pas la même place selon les milieux : 69 % de la durée totale des vacances des enfants d'ouvriers se déroule chez eux et seulement 30 % pour les enfants de cadres. Pourtant les premiers ne se disent pas plus motivés par ces visites que les seconds⁵⁹. Le poids de la nécessité économique apparaît alors évident.

La sociabilité prend une importance croissante. On passe de plus en plus **ses vacances avec les autres, mais surtout chez les autres et on reste entre soi**, quand on part en famille ou sans les parents. Seuls les plus de 17 ans, quand ils partent seuls, souhaitent plus souvent faire de nouvelles rencontres (pour 18 % de ces séjours)⁶⁰.

⁵⁸ Signalons d'ailleurs que les séjours collectifs ne sont pas significativement plus courts que les séjours en famille.

⁵⁹ « visiter des parents ou des amis » motive 38 % des séjours des enfants de cadres et 39 % des enfants d'ouvriers.

⁶⁰ Mais les relations aux parents ou amis restent prédominantes (59 % de ces séjours).

⁵⁷ 35 jours pour les moins de 14 ans à 33 jours pour les 14-19 ans en 1994 ; 33,9 à 35,9 en 1999 (Rouquette, op.cit.).

Dans ce contexte, les séjours collectifs proposent aux enfants et aux jeunes un autre mode de vacances. Celles-ci répondent plus particulièrement à leur désir d'activités, présent dans une moindre mesure pour les autres formes de séjours. Mais elles leur offrent également l'occasion d'élargir leur cercle d'amis, le plus souvent autour d'activités, plutôt généralistes que spécifiques.

Nous avons précédemment observé que l'accès à ces séjours est dépendant du niveau économique et socioculturel des familles mais également des aides au départ (bulletin n°17). Cette dernière phase de l'analyse des données issues de l'enquête vacances 2004 montre que l'accès aux différents types de séjours, en termes de durée et de contenu, est tout aussi inégalitaire⁶¹. La faible mixité sociale observée sur l'ensemble de la population d'enfants et de jeunes fréquentant ces séjours se redouble d'une différenciation des publics selon les types de séjours.

Séjours familiaux, sans les parents ou en colos

Organisées par les ménages eux-mêmes, les vacances non collectives des 5-19 ans bénéficient pour la moitié d'entre elles d'un hébergement gratuit. L'accueil par des parents ou des amis ou l'utilisation de la résidence secondaire du ménage offre la possibilité d'accéder aux vacances à moindre coût pour les moins aisés, et pour les autres de partir plus souvent.

Loin de réduire les inégalités sociales, le recours à ce mode d'hébergement les renforce. En dehors du camping et dans une moindre mesure des locations, les modes d'hébergement payants, hôtels mais également villages de vacances, semblent réservés aux plus aisés. Les aides au départ ne privilégiant pas l'offre du tourisme social familial, celle-ci reste peu accessible aux familles à revenus modestes.

Partir en vacances chez les autres apparaît donc répondre à une nécessité économique, autant, sinon davantage, qu'à un désir croissant de sociabilité qui reste d'ailleurs limitée au cercle familial ou amical.

Dans ce contexte, les « colos » offrent un autre mode de vacances, marqué par une sociabilité ouverte cette fois vers l'extérieur. Si la pratique d'activités sportives apparaît comme la motivation dominante, le modèle des colos actives, voire sportives est à nuancer. En effet, le désir des enfants et des jeunes de partir en colo pour pratiquer des activités n'est pas exclusif d'autres attentes, plus ou moins fortes selon les milieux sociaux et les âges. De plus les activités pratiquées sont le plus souvent, comme pour les vacances en famille, des activités de plein air (natation, randonnée, sports collectifs...) plutôt que des disciplines sportives. Seule une minorité de séjours (un quart) est centrée sur ces dernières. Selon leur contenu, leur durée et leur destination, et donc leur coût, les différents types de séjours ne sont pas également accessibles à tous les enfants.

Les résultats de cette troisième phase de l'analyse des données de la dernière enquête vacances de l'INSEE confirment les préconisations de l'OVLEJ quant à la nécessité de développer d'une part, un accès effectif et équitable aux aides au départ et d'autre part, de mettre en place un outil d'observation national sur les pratiques de vacances des enfants et des jeunes et leur accès à ces pratiques.

OVLEJ – ObservatoireVLEJ@aol.com
 Contact : Isabelle Monforte, chef de projets
 ☎ 01 43 27 49 40

Observatoire de l'enfance
 3 square Max Hymans
 75 748 Paris cédex 15

⁶¹ Ce constat est confirmé par les résultats d'une menée par le Crédoc en Rhône-Alpes : *Dispositif d'observation des séjours de vacances et accueils de loisirs en Rhône-Alpes*, CPPCVL, DRDJS et CAF de Lyon, 2007.